



Conseil Municipal de Saint-Geniez-Ô-Merle

Séance du 29 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin, les membres du Conseil municipal de la Commune de Saint-Geniez-Ô-Merle, se sont réunis à 18h30 dans la salle du Conseil de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 18 juin, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : Lionel JEAN – Christine AIGUEPERSE – Sarah CHAUZEIX --- Maxime BOYER

Absent représenté : Sylvain DERNAT (pouvoir à Lionel JEAN), Philippe OLLAR (pouvoir à Christine AIGUEPERSE)

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30 et constate que le quorum est atteint.

A l'unanimité, Christine AIGUEPERSE est désignée secrétaire de séance.

1) Approbation du Compte-Rendu du 5 juin 2026
Approuvé

2) Point trésorerie
Le solde du compte 515 (trésorerie) s'élève à environ 302 316 Euros.

3) Recrutement d'un agent contractuel

Mr le maire expose la nécessité de recruter un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité et à l'absence pour maladie de l'agent technique de la commune.

Mr MONS Laurent est candidat. Lecture est faite de son CV.

Le contrat proposé est de 3 mois à raison de 20 heures par semaine avec une période d'essai de 3 semaines.

Approuvé

Questions diverses :

- Pot de l'amitié et plantation du mai des élus le 29/08/2026.
- Dysfonctionnement concernant les cloches de l'église qui sonnent ces derniers jours de manière inopinée. Une opération de maintenance/entretien est prévue dans les jours prochains.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 20h00.

Le Maire ,
Lionel JEAN



La Secrétaire de séance,
Christine AIGUEPERSE

